

/ DISTINCTION

Antoinette Gillet chevalier du Mérite

BESANÇON. En 1998, elle avait refusé d'être présentée pour la Légion d'honneur par son amie Dominique Voinet, à l'époque ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, qui souhaitait saluer son parcours militant. En jugeant alors, avec modestie, la distinction « excessive » au regard de ses activités. Aujourd'hui, *bis repetita*, Jean-Louis Borloo a choisi d'honorer Antoinette Gillet en la nommant chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Engagement citoyen

En accordant ainsi « la bleue » à l'élue Verte jurassienne, le ministre de l'Écologie et du Développement durable récompense un engagement citoyen et politique de plusieurs dizaines d'années au terme duquel Antoinette

Gillet est devenue la 3^e vice-présidente du conseil régional en charge de l'innovation, de la recherche, de l'université et de l'énergie.

Le fait qu'elle soit nommée à ce grade par un gouvernement UMP plutôt que par ses propres amis politiques témoigne, s'il en était besoin, de la compétence d'Antoinette Gillet, en dehors de tout clivage partisan. Âgée de 67 ans, celle-ci est également la présidente d'Effinergie, une association de promotion de la construction de bâtiments à basse consommation.

En marge de ses divers engagements, la vice-présidente du conseil régional avait d'abord exercé le métier d'enseignante de 1961 à 1978 avant de devenir animatrice de développement en milieu rural de 1978 à 1980, puis bibliothécaire de 1980 à 2002 après avoir obtenu un diplô-



Antoinette Gillet préside également Effinergie.

me dans cette spécialité. Elle s'était notamment battue, dans ce cadre professionnel, pour l'accès de tous à la culture.

Jean-Pierre TENOUX